

Politique Biodiversité

LAZARD
FRÈRES GESTION

DERNIÈRE MISE À JOUR - OCTOBRE 2025

Sommaire

Nos principes p.1

1. Alignement avec le cadre mondial de la biodiversité p.2

2. Intégration dans notre analyse p.3

A. Grille interne

B. Évaluation des matérialités d'impact et de dépendances

C. Pilotage de notre empreinte biodiversité

3. Thématiques prioritaires p.7

A. Déforestation

Huile de palme

B. Pollution

Biocides

C. Changement climatique

Énergies fossiles

4. Engagements p.12

5. Transparence et Reporting p.13

Nos principes

La biodiversité désigne la variété des formes de vie sur Terre. Elle est composée de la diversité des écosystèmes, la diversité des espèces et la diversité génétique.

Le terme biodiversité a été créé en 1985 puis a été inscrit dans sa définition actuelle dans la ***Convention sur la Diversité Biologique*** lors du sommet de la Terre de Rio en 1992. Cette notion est née avec la conscience de la nécessité de préserver le vivant dans son ensemble. La biodiversité est essentielle au bien-être humain et à la prospérité économique de tous les peuples en raison des **services écosystémiques** qu'elle fournit.

Cependant, les activités humaines exercent des **pressions majeures** sur la nature qui conduisent à une dégradation sans précédent de la biodiversité et qui ont pour conséquence des **menaces** directes envers la stabilité de nos économies et de nos sociétés.

Selon une étude menée par la Banque de France en 2021, **42% des titres détenus par des institutions financières françaises sont émis par des entreprises fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique**. Selon une estimation de la Banque Centrale Européenne datée de 2023, **72% des entreprises dépendent fortement d'au moins un service écosystémique**.

Lazard Frères Gestion s'appuie sur la science pour définir son approche biodiversité. Nous intégrons les constats de la **plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique pour la Biodiversité et les Services Écosystémique (IPBES)** afin de d'évaluer les pressions et dépendances associées à nos investissements.

L'IPBES a identifiés **cinq facteurs de pression**, associés aux activités humaines, causant l'érosion de la biodiversité :

- Les changements d'utilisation des terres et des mers
- La surexploitation des ressources naturelles
- Le changement climatique
- Les pollutions
- L'introduction d'espèces invasives

Afin d'évaluer les dépendances, l'IPBES a défini trois types de **services écosystémiques** rendus par la biodiversité :

- Les services culturels
- Les services d'approvisionnement
- Les services de régulation

En tant que gestionnaire d'actifs, nous considérons que nous devons exercer un rôle transformant sur l'économie en sensibilisant les entreprises à leur impact sur la biodiversité. Nous **incitons les sociétés** dans lesquelles nous investissons à une forte prise en compte de leurs responsabilités, via des **engagements individuels et collaboratifs**. Nous apportons également notre **contribution dans des groupes de travail de place dédiés à la biodiversité** afin de définir les leviers d'actions pouvant être mis en place par nos pairs investisseurs pour contribuer à la préservation de la biodiversité.

Notre politique biodiversité s'inscrit dans le prolongement de nos principes de gestion des risques en matière de durabilité. En parfaite cohérence avec notre approche en double matérialité, nous **intégrons systématiquement les impacts et les dépendances** des entreprises à la biodiversité et aux services écosystémiques associés.

Nous pensons que la préservation et la restauration de la biodiversité présentent des **opportunités d'investissements**. Cette approche nous conduit à privilégier les sociétés se transformant ou portant des projets responsables. Le soutien financier que nous apportons a vocation à donner un avantage concurrentiel aux entreprises les plus engagées.

Alignement avec le cadre mondial de la biodiversité

La **Convention sur la diversité biologique (CDB)**, adoptée en 1992, constitue le cadre international de référence pour la protection de la biodiversité. Elle poursuit trois objectifs : la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques.

Lors de la **COP 15 sur la biodiversité** en 2022, les États signataires ont renforcé cet engagement en adoptant le **Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal**. Ce cadre ambitieux établit des objectifs à long terme pour 2050, soutenus par **23 cibles intermédiaires** à atteindre d'ici 2030, visant à stopper et inverser le déclin de la biodiversité.

En France, l'**Article 29** de la **Loi Énergie-Climat** requiert que les acteurs du marché français publient une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

La préservation de la biodiversité est un enjeu mondial majeur, impliquant la responsabilité de tous les acteurs. Pour formaliser sa stratégie d'alignement, Lazard Frères Gestion s'est fixé une **série d'objectifs à court, moyen et long termes** afin d'intégrer la protection des écosystèmes dans ses décisions d'investissement et d'accompagner les entreprises investies dans la lutte contre la perte de biodiversité.

En 2022, Lazard Frères Gestion a affirmé son engagement en signant le **Finance for Biodiversity Pledge**, lancé dans le cadre de la COP 15. À travers cette initiative, nous nous engageons à partager nos connaissances, à mesurer nos impacts et à financer des solutions favorisant la préservation et la restauration des écosystèmes.

Finance *for* Biodiversity Foundation

Correspondance de nos actions avec les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité

CIBLE 7 Réduire la pollution.	· Grilles internes d'analyse ESG · Table de matérialité propriétaire · Politique Pollution · Politique Climat
CIBLE 8 Minimiser les impacts du changement climatique sur la biodiversité et renforcer sa résilience.	· Politiques Charbon thermique et Énergies fossiles · Grilles internes d'analyse ESG · Alignement avec l'Accord de Paris · Analyses des plans de transitions climatiques · Politique de vote · Politique d'engagement · Politique Climat
CIBLE 9 Gérer durablement les espèces sauvages pour le bénéfice des populations.	· Politique Déforestation · Politique d'engagement
CIBLE 10 Améliorer la biodiversité dans l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la foresterie.	· Politique Déforestation · Politique d'engagement
CIBLE 14 Intégrer la biodiversité dans les processus de décision.	· Grilles internes d'analyse ESG · Politiques d'exclusions thématiques · Politique d'engagement · Contribution à des groupes de travail dédiés
CIBLE 15 Les entreprises évaluent, divulguent et réduisent les risques et les impacts liés à la biodiversité.	· Membre du forum TNFD · Politique d'engagement · Suivi et pilotage de notre empreinte biodiversité
CIBLE 16 Encourager à faire des choix de consommation durable.	· Politique d'engagement
CIBLE 18 Réduire les incitations nuisibles d'au moins 500 milliards de dollars par an et renforcer les incitations positives pour la biodiversité.	· Grilles internes d'analyse ESG · Politique d'engagement · Politiques d'exclusion
CIBLE 19 Mobiliser et augmenter les ressources financières en faveur de la biodiversité.	· Fonds Article 9 SFDR · Fonds ISR · Suivi et pilotage d'indicateurs biodiversité
CIBLE 21 Garantir que les connaissances soient disponibles et accessibles pour guider les actions en faveur de la biodiversité.	· Formations internes · Participation à des groupes de travail dédiés

Intégration dans notre analyse

A. Grille interne

Lazard Frères Gestion intègre la biodiversité dans son analyse ESG depuis 2020, via son **outil propriétaire d'analyse interne** commun aux gestions actions, obligataire et privée.

Notre grille interne, produite systématiquement pour l'ensemble des titres que nous détenons en portefeuille, prend en compte plusieurs des facteurs de pression sur la biodiversité par l'intermédiaire :

- Des **indicateurs environnementaux**, dont les indicateurs PAI (Principal Adverse Impact) rattachés à la biodiversité (PAI 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9).
- Des **scores d'évaluation** des politiques climat, eau, déchet et plus globalement des politiques biodiversité des entreprises.
- Des **controverses** éventuelles en y associant une évaluation de la sévérité et des actions de remédiations mises en place.

Lazard Frères Gestion s'appuie également sur les données du **Carbon Disclosure Project**, la plus grande base de données environnementales standardisées. Celle-ci permet d'évaluer sur une base comparable les performances des entreprises sur les thématiques du climat, de la déforestation et de la gestion de l'eau.

B. Évaluation des matérialités d'impact et de dépendances

1. Matérialité d'impact

Lazard Frères Gestion a développé une **table de matérialité d'impact** afin d'orienter ses analyses et ses engagements vers les **enjeux sectoriels** les plus pertinents et significatifs. Cette table a été réalisée en nous appuyant sur la méthodologie éprouvée des impacts biodiversité de la base de données **ENCORE***, complétée des informations recueillies auprès des émetteurs durant nos engagements et des convictions sectorielles des analystes de Lazard Frères Gestion.

Cette table de matérialité détaillée permet d'évaluer, pour chaque secteur d'activité, l'**impact** exercé sur chacun des **facteurs de pression** biodiversité définis par l'**IPBES**.

Cette évaluation est intégrée à notre analyse et nous permet d'identifier les enjeux biodiversité significatifs pour chaque entreprise étudiée.

Notre table de matérialité nous permet également d'**orienter notre stratégie d'engagements approfondis** vers les entreprises pour lesquelles nous identifions des facteurs de pressions sur la biodiversité et des actions de remédiation insuffisantes.

Nous pouvons également établir des **connexions fortes avec les enjeux climatiques** des sociétés et favoriser une intégration commune de bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité, permettant ainsi d'instaurer un cercle vertueux.

→

* ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure): https://encorenature.org/

0-1 2 3 4 5

	Changement d'usage des sols, de l'eau douce et des mers			Surexploitation des ressources	Changement climatique	Pollution				Espèces exotiques envahissantes
	Surface d'utilisation des eaux douces	Surface d'utilisation des terres	Surface d'utilisation des fonds marins	Volume d'utilisation de l'eau	Émissions de GES	Émissions de polluants atmosphériques	Émissions de polluants dans le sol et l'eau	Production et rejet de déchets solides	Perturbations (bruit, lumière)	Introduction d'espèces invasives
Energy	5	4	5	3	5	5	5	5	5	5
Materials	5	5	5	4	4	5	5	5	5	4
Capital Goods	5	3	3	3	3	3	5	2	5	5
Commercial & Professional Services	3	3	3	3	4	4	5	3	5	5
Transportation	3	3	3	3	4	5	3	3	5	5
Automobile & Components	1	2	1	2	3	3	5	3	5	1
Consumer Discretionary Distribution & Retail	2	3	2	3	3	3	3	2	2	5
Consumer Durable & Apparel	3	2	3	3	4	4	5	3	5	2
Consumer Services	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Consumer Staples Distribution & Retail	1	2	1	3	3	3	3	2	2	5
Food, Beverage & Tobacco	4	5	4	5	4	5	5	5	4	5
Household & Personal Products	1	2	1	4	3	3	5	3	5	1
Health Care Equipment & Services	1	3	1	3	3	4	4	3	3	1
Pharmaceuticals, Biotechnology & Life Sciences	1	2	1	3	3	3	3	3	3	1
Banks	1	3	1	2	2	1	2	1	2	1
Financial Services	1	3	1	2	2	1	2	1	2	1
Insurance	1	2	1	1	2	1	2	1	2	1
Semiconductors & Semiconductor Equipment	1	2	1	3	3	4	4	2	3	1
Software & Services	1	3	1	2	2	1	1	2	3	1
Technology Hardware & Equipment	1	2	1	3	3	4	4	2	3	5
Media	2	3	3	2	2	2	3	2	3	1
Media & Entertainment		3	1	2	2	2	2	2	3	1
Telecommunication Services	2	1	3	1	2	1	2	1	3	1
Utilities	4	4	3	3	5	5	5	4	5	1
Real Estate Management & Development	1	2	1	2	1	1	2	1	2	1

2. Matérialité de dépendances

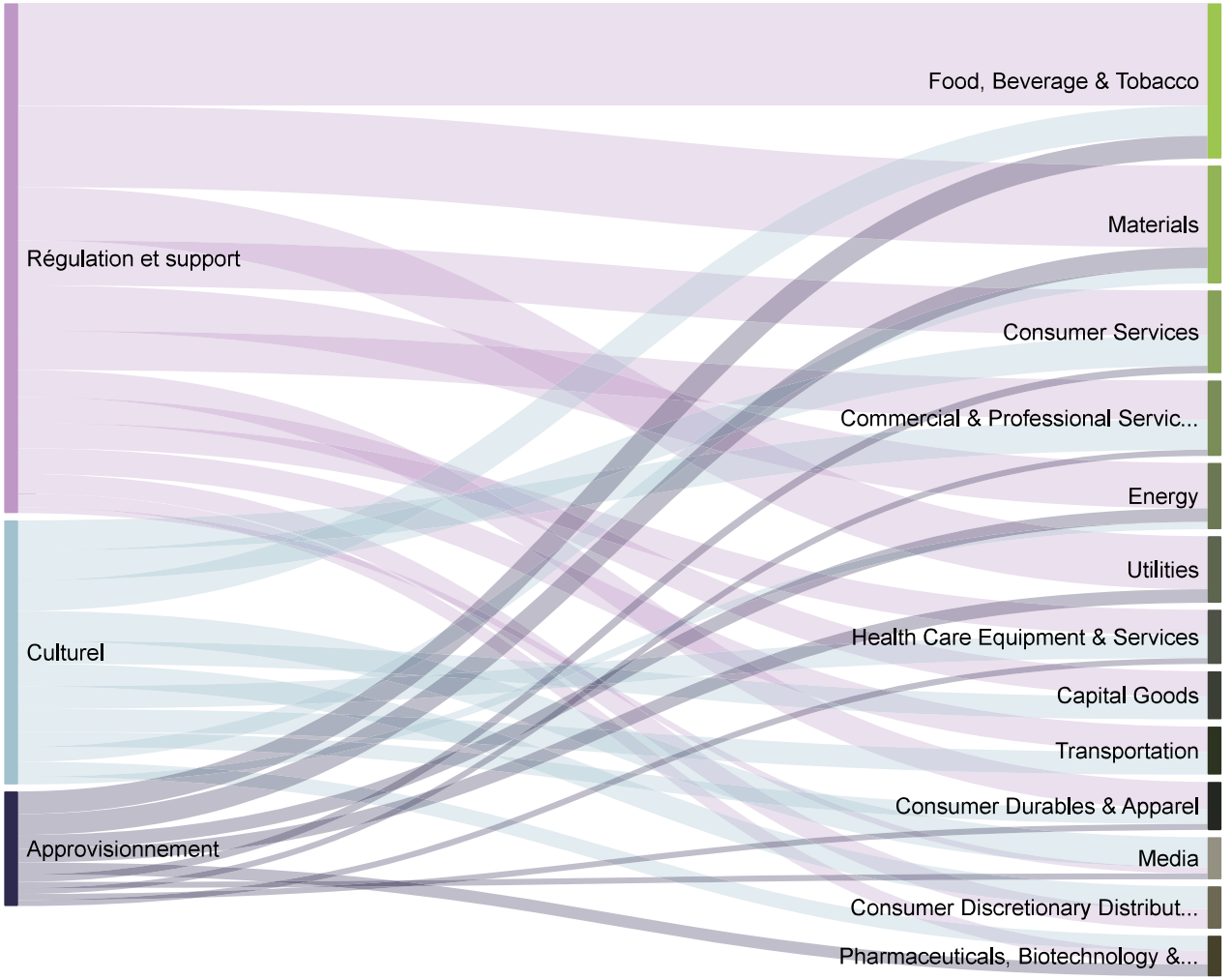
La biodiversité fournit trois types de **services écosystémiques** définis par l'**IPBES**.

À l'instar de nos travaux sur la matérialité d'impact, nous avons établi une **analyse de dépendance** des secteurs aux services écosystémiques, en nous appuyant sur les travaux d'**ENCORE**, l'avis concerné des entreprises et l'expertise de nos analystes sectoriels.

Ces dépendances sont présentées dans le **diagramme de Sankey*** ci-dessous afin de mettre en exergue les importances relatives des services écosystémiques pour les secteurs concernés.

L'analyse des dépendances nous permet d'évaluer le **niveau de risques** auxquels les entreprises sont confrontées en cas de dégradation des écosystèmes.

* Un secteur est intégré au diagramme dès lors qu'il présente une dépendance significative à au moins l'un des trois services écosystémiques.



C. Pilotage de notre empreinte biodiversité

L'**empreinte biodiversité** est considérée comme une mesure clé car elle permet de **quantifier l'impact** des activités humaines sur les écosystèmes naturels et la diversité des espèces.

Elle permet d'identifier et de hiérarchiser les activités à impact négatif sur la biodiversité et d'évaluer l'impact positif des mesures de remédiations.

La complexité principale de l'évaluation de l'empreinte biodiversité est que chaque facteur de pression dispose d'unités de mesure et de comptabilisations spécifiques de ses impacts. Néanmoins, les travaux scientifiques ont permis le développement de métriques d'empreinte qui agrègent dans une même unité de mesure ces différentes pressions, afin de déterminer l'impact total des activités d'une entreprise.

Nous gardons à l'esprit que le caractère pratique d'agrégation des données sur les cinq facteurs de pression a pour contrepartie des choix méthodologiques qui peuvent rencontrer certaines limites au niveau de leur précision ou leurs ordres de grandeurs. De plus, il n'existe pas de normes de place : chaque fournisseur d'empreinte biodiversité fait des choix méthodologiques qui lui sont propres, rendant les résultats parfois fortement divergents d'un fournisseur à l'autre.

La mesure d'empreinte biodiversité la plus couramment utilisée est le **Mean Species Abundance (MSA)**. Cette métrique évalue l'abondance moyenne actuelle de biodiversité dans un écosystème donné, considéré comme perturbé par l'activité humaine, et le compare à l'abondance moyenne d'un écosystème de référence non perturbé. Il est exprimé en pourcentage, un écosystème intact représentant un MSA de 100%. Les impacts sur la biodiversité sont exprimés en unité **MSA.km²**. Un impact de 1 MSA.km^2 équivaut à l'artificialisation de 1 km^2 de zones naturelles intactes.

Lazard Frères Gestion a pris l'engagement en 2025 de **mesurer son empreinte biodiversité** et d'évaluer la **performance de ses portefeuilles** face à leur univers d'investissement. Cette évaluation a vocation à permettre une limitation de la perte de biodiversité en incitant les entreprises à faire évoluer leurs pratiques et activités afin de réduire leurs pressions.

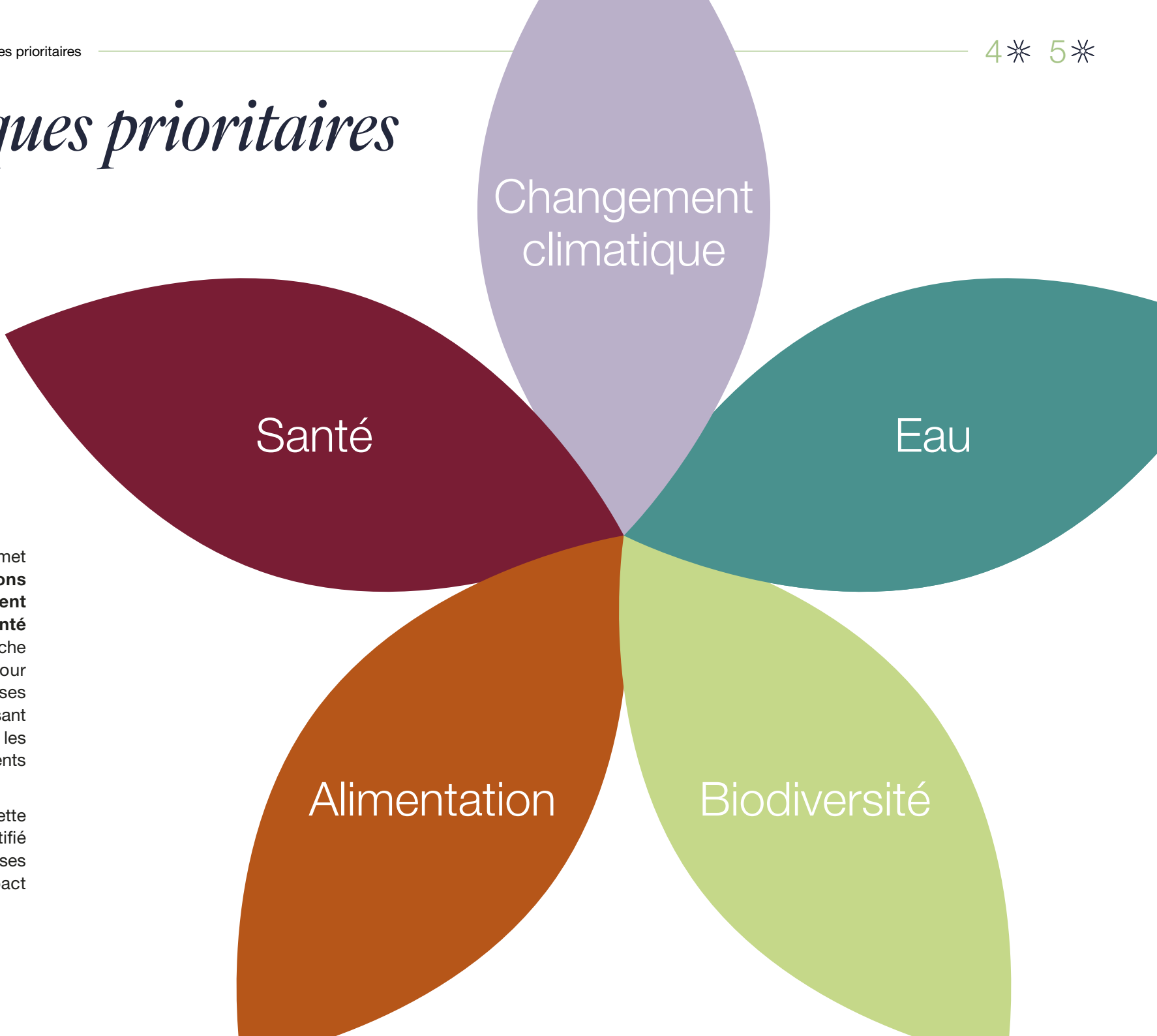
En intégrant ces différentes données à nos stratégies d'investissement, nous souhaitons anticiper au mieux l'impact des évolutions réglementaires et identifier les entreprises qui prennent en compte les enjeux de biodiversité, tant pour en limiter les effets (atténuation des risques) que pour s'y adapter (adaptation aux risques).

carbon4 finance

Lazard Frères Gestion utilise l'indicateur d'empreinte biodiversité de Carbon4 Finance pour mesurer les principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par l'IPBES. Le MSA peut être décomposé selon :

- **Le domaine :** milieu aquatique ou terrestre
- **La temporalité :** statique ou dynamique
- **Les facteurs de pression**

Thématiques prioritaires



Le rapport **Nexus** de l'**IPBES** met en lumière les **interconnexions** entre **biodiversité, changement climatique, alimentation, santé** et **eau**. Il souligne qu'une approche intégrée est indispensable pour répondre efficacement aux crises environnementales, en maximisant les co-bénéfices et en limitant les impacts négatifs sur ces éléments interdépendants.

Lazard Frères Gestion adopte cette approche holistique et a identifié les thématiques prioritaires où ses actions peuvent avoir un impact significatif.



A. Déforestation

La déforestation représente l'une des principales manifestations du **changement d'usage des terres**, identifié par l'IPBES comme le facteur de pression direct le plus important sur la biodiversité.

Les **écosystèmes forestiers** sont indispensables au maintien des équilibres naturels en fournissant des **services écosystémiques** irremplaçables.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture estime qu'environ **1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance**. WWF estime que **les forêts abritent plus de 80% de la biodiversité terrestre**, dont 80% des amphibiens, 75% des oiseaux et 68% des mammifères.

Les forêts jouent également un rôle déterminant dans la **régulation du climat**. En tant que **puits de carbone naturels**, elles absorbent et stockent une partie significative des émissions de gaz à effet de serre, contribuant à l'atténuation du changement climatique.

À l'inverse, la déforestation compromet cette séquestration et provoque la libération de carbone dans l'atmosphère. Le GIEC estime que la déforestation est responsable de **11% des émissions mondiales de gaz à effet de serre**.

Entre 1990 et 2020, la planète a perdu près de 10% de ses forêts, principalement en raison de l'**expansion agricole***. Face à cet enjeu majeur, il est impératif d'adopter des mesures robustes pour préserver les forêts encore existantes, restaurer les écosystèmes fragilisés, et encourager la transition vers des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement.

Le **Règlement Déforestation de l'Union Européenne (EUDR)** impose aux entreprises opérant sur le marché européen de garantir que leurs produits ne sont pas associés à la déforestation. Les produits de base en cause sont le palmier à huile, le soja, le café, le cacao, le bois, le caoutchouc et les bovins.

* FAO, Évaluation des ressources forestières mondiales.

Chez Lazard Frères Gestion, la lutte contre la déforestation s'inscrit au cœur de notre politique biodiversité et de nos engagements environnementaux. Conscients des enjeux liés à la préservation des écosystèmes forestiers, nous avons fixé un objectif ambitieux : conduire tous nos investissements vers une politique zéro déforestation à l'horizon 2030.

Afin de garantir que nos investissements favorisent la gestion durable des ressources forestières, nous mettons en œuvre :

- Des outils d'**analyse**
- Des filtres d'**exclusion**
- Des stratégies d'**engagement**

Nous privilégions une **approche globale** qui intègre :

- La protection des écosystèmes
- La transition vers des modèles agricoles durables
- Le soutien aux communautés locales dépendantes des forêts

Huile de palme

L'huile de palme se distingue par son **rendement** à l'hectare qui est jusqu'à cinq fois supérieur à celui des autres huiles végétales. Cette efficience a fait de l'huile de palme la matière première végétale la plus consommée au monde.

La culture des palmiers à huile représente une part significative des économies de l'Indonésie et de la Malaisie, qui assurent 85% de la production mondiale. C'est en outre un **marché très fragmenté** dans lequel trois millions de petits exploitants participent à 40% de la production mondiale. Le **rôle économique et social** de cette matière première est par conséquent devenu très significatif au cours du temps.

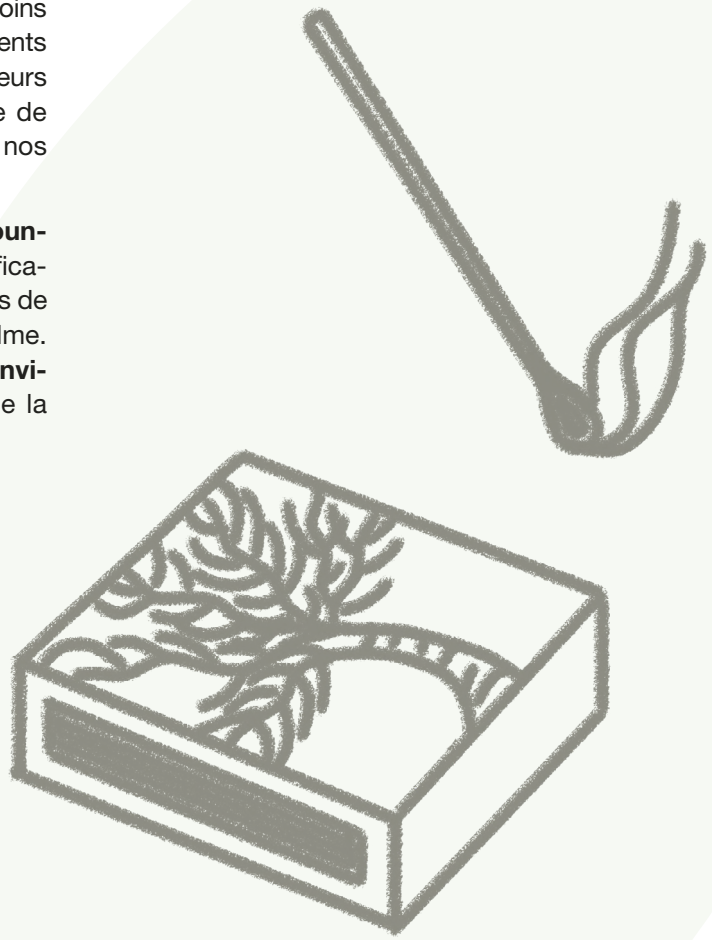
Cependant, la culture intensive du palmier à huiles engendre des conséquences désastreuses. Afin de créer des espaces de culture, de vastes zones de **forêts tropicales riches en biodiversité sont abattues ou brûlées**. De plus, les forêts absorbant et stockant une part significative des émissions de gaz à effet de serre mondiales, leur déforestation de masse entraîne des **conséquences substantielles sur le réchauffement climatique**.

Lazard Frères Gestion considère que l'enjeu est de lutter contre les pratiques néfastes en promouvant une production **durable** de l'huile de palme, respectant des critères **environnementaux** et **sociaux**.

Notre politique s'articule autour de deux axes complémentaires : l'exclusion et l'engagement.

- **Exclusion :** Lazard Frères Gestion exclut les entreprises ayant au moins 5% de chiffre d'affaires dans la production et/ou la distribution d'huile de palme et dont moins de 60% de cette production est certifiée.
- **Engagement :** Lazard Frères Gestion engage annuellement auprès des entreprises utilisant de l'huile de palme dans leurs produits transformés, lorsque moins de 60% de cette huile est certifiée. Ces engagements visent à encourager les entreprises à améliorer leurs pratiques et à augmenter la proportion d'huile de palme certifié. Ils s'inscrivent également dans nos objectifs biodiversité de court et moyen terme.

Nous nous appuyons sur la certification **RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil)**, système de certification volontaire et indépendant réunissant des acteurs de l'ensemble de la chaine de valeur de l'huile de palme. Cette certification garantit le **respect de critères environnementaux, sociaux et économiques** lors de la production de l'huile de palme.



B. Pollution

La pollution est un autre des cinq facteurs de pression sur la biodiversité. Elle affecte directement et sous différentes formes les écosystèmes terrestres, aquatiques et marins : pollution chimique, plastique, atmosphérique, lumineuse ou sonore.

Les impacts de la pollution sur la biodiversité sont **multiples** et souvent **irréversibles**. Les substances chimiques issues de l'industrie, de l'agriculture et des activités humaines **contaminent** les sols, les eaux et l'air, perturbent les cycles biologiques et **compromettent la survie de nombreuses espèces***.

La pollution atmosphérique, principalement causée par les émissions industrielles et les transports, contribue au changement climatique et à la dégradation de la qualité de l'air. Elle entraîne également l'acidification des océans qui perturbe les écosystèmes marins.

La réduction de la pollution nécessite une **transformation** profonde des modèles économiques actuels. Il nous faut désormais privilégier une **économie circulaire**, fondée sur la **réduction** des déchets, la **réutilisation** des ressources et l'adoption de pratiques de production et de consommation **durables**.

Dans le cadre de notre politique ESG, nous intégrons activement les critères environnementaux liés à la pollution dans nos processus d'analyse et de décisions d'investissements. Nous privilégions les entreprises engagées dans :

- La **réduction** de leurs émissions polluantes
- La **gestion durable** des déchets
- Le développement de technologies **respectueuses de l'environnement**

En parallèle, nous menons également des **actions de dialogue et de sensibilisation** auprès des entreprises afin de les inciter à renforcer la prise en compte des enjeux liés à la pollution et à adopter des pratiques conformes aux meilleures normes environnementales.

Biocides

Les biocides sont des substances ou des préparations chimiques conçues pour détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles.

Ils se répartissent en quatre grandes catégories :

- **Désinfectants :** utilisés pour l'hygiène humaine, animale ou industrielle
- **Produits de protection :** utilisés pour prévenir la dégradation des matériaux et des produits
- **Produits de lutte contre les nuisibles :** insecticides, répulsifs et rodenticides
- **Autres biocides**

Les biocides contribuent à la protection de la santé humaine, animale et végétale en contrôlant les agents pathogènes, les parasites ou les organismes indésirables. Cependant, leur utilisation soulève des enjeux environnementaux et sanitaires significatifs, nécessitant une utilisation encadrée. En effet, l'utilisation des biocides peut entrainer la **contamination** des sols, des eaux et des écosystèmes lorsqu'ils sont mal employés ou éliminés de manières inappropriée. Ces substances très fortement toxiques peuvent avoir des **impacts délétères** sur la faune et la flore, allant jusqu'à **perturber les équilibres écologiques**.

Lazard Frères Gestion s'est doté d'une politique d'engagement spécifique aux producteurs de biocides.

- **Engagement :** Lazard Frères Gestion engage annuellement auprès des entreprises détenues en portefeuille dont la part du chiffre d'affaires liée aux biocides est supérieure à 10%. Ces engagements visent à encourager les entreprises à prendre en considération les impacts environnementaux et sanitaires associés aux biocides qu'elles commercialisent.

Notre approche se veut progressive. A la suite de ces engagements et selon les résultats obtenus, nous envisagerons de mettre en place des actions d'escalade, pouvant conduire jusqu'à des exclusions ciblées pour les entreprises qui ne répondent pas à nos attentes.



* Sources : Agence européenne pour l'environnement, IUCN Red List.

C. Changement climatique

Le changement climatique est l'un des facteurs de pression sur la biodiversité. Les interactions entre climat et biodiversité sont **interdépendantes** : les écosystèmes naturels contribuent à la régulation du climat, tandis que les dérèglements climatiques représentent une menace exponentielle pour la biodiversité.

La **combustion des énergies fossiles** constitue la principale cause du réchauffement climatique. Lazard Frères Gestion a élaboré en 2020 une stratégie visant une sortie complète du charbon d'ici 2030. En 2025, nous avons développé une politique ciblant les entreprises actives dans les secteurs du pétrole et gaz fossiles.

Énergies fossiles

CHARBON

- **Exclusion :** Lazard Frères Gestion exclut tout investissement dans les entreprises dont :

· Les projets concernent de nouveaux développements de mines ou de centrales

· Plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'activités liées au charbon thermique

· Plus de 10% du mix énergétique (par MWh généré) repose sur le charbon

· La production annuelle de charbon thermique dépasse 10 MT par an

· Les capacités installées fonctionnant au charbon sont supérieures à 5 GW

PÉTROLE ET GAZ

- **Exclusion :** Lazard Frères Gestion exclut toutes les entreprises de la filière amont dont plus de 5% de la production provient des sources suivantes : gaz de couche, pétrole issu de sables et schistes bitumineux, pétrole extra-lourd, fracturation hydraulique.
- **Engagement :** Dialogue renforcé avec les entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient des énergies fossiles.

Notre stratégie de lutte contre le changement climatique est adressée dans son ensemble dans notre **Politique Climat**, et repose sur les six piliers suivants :

Alignement avec l'Accord de Paris

Nous nous sommes fixés des objectifs moyen et long terme sur la température de l'ensemble de nos investissements.

Recherche et expertise

Notre grille d'analyse propriétaire intègre de nombreux critères associés au changement climatique et nous avons de plus bâti en 2024 une méthodologie d'analyse des plans de transition climatique des entreprises.

Énergies fossiles

Nous avons une politique charbon, en vigueur depuis 2020, que nous avons complétée en 2025 par une politique sur les énergies fossiles conventionnelles et non conventionnelles.

Engagements

Nos pratiques d'engagement et de vote définis dans nos politiques ainsi que les initiatives desquelles nous sommes signataires soutiennent la transparence des entreprises et la réduction de leurs émissions.

Reporting et transparence

Publication de reportings standardisés intégrant des données carbone, de température et de transition énergétique.

Gestion des risques

Conduction de stress test climatiques *a minima* annuels sous plus d'une dizaine de scénarios.

Engagements

Les rencontres avec la direction des entreprises constituent une partie intégrante de notre processus d'investissement. Lors de nos échanges, nous abordons régulièrement les enjeux liés à la biodiversité.

Lazard Frères Gestion s'est fixé des **objectifs d'engagement biodiversité** dès 2023, afin d'inciter les entreprises à identifier les **enjeux matériels** pour leurs activités et à se doter d'une politique biodiversité pour les adresser. Dans la continuité des évolutions règlementaires, des constats de plus en plus alarmants des COP, des rapports de l'IPBES, et de la prise de maturité des entreprises sur ce sujet, nous avons fait évoluer notre approche en abordant **des thématiques plus précises** et en formulant des **demandes de plus en plus contraignantes**.

Nous demandons ainsi aux entreprises dont les activités constituent des facteurs de pression IPBES de se doter d'une **politique biodiversité** intégrant l'évaluation de leurs **impacts**, des **objectifs** de court, moyen et long termes de préservation des écosystèmes et l'audit des pratiques de leurs fournisseurs.

Pour les secteurs d'activités exerçant des pressions particulièrement **critiques** sur la biodiversité, nous adoptons une approche plus **ciblée** avec des requêtes plus exigeantes, **suivies dans le temps**. Cette approche s'articule autour de cinq axes clés :

- **Informer** les entreprises que nous surpondérons dans notre analyse interne les critères biodiversité que nous considérons comme matériels.
- **Demander** aux entreprises de s'aligner avec les meilleures pratiques de marchés et de se mettre en conformité avec les standards internationaux.
- **Recommander** aux entreprises de soumettre de leurs objectifs biodiversité au Science Based Target for Nature.
- **Promouvoir** le recours à des évaluations biodiversité indépendantes effectuées par des experts scientifique et le recours à des certifications, y compris pour l'approvisionnement en matière première.
- **Requérir** la réponse aux consultations du Carbon Disclosure Project.

À ces axes s'ajoutent des engagements annuels systématiques pour les entreprises en portefeuille concernées par nos politiques huile de palme, biocides et énergies fossiles. L'ensemble de ces échanges vise à encourager des pratiques responsables et, en cas d'absence de progrès significatifs, conduit à une **procédure d'escalade** pouvant mener jusqu'à l'exclusion.

CDP

Dans le cadre du renforcement de notre engagement collaboratif, Lazard Frères Gestion est devenu début 2020 signataire du **CDP (Carbon Disclosure Project)**. Cet engagement vise à soutenir la **transparence** des données environnementales des entreprises, notamment sur les thématiques liées au **climat**, à la gestion de l'**eau** et aux **forêts**.

Nous menons chaque année des campagnes d'engagement collaboratifs et nous nous proposons systématiquement d'être « **lead** » afin d'engager auprès d'entreprises dans lesquelles nous sommes investisseurs, au nom de l'ensemble des signataires du CDP.

Nos pratiques de vote, alignées sur notre politique d'engagement, répondent également à cette volonté d'orientation des entreprises vers des comportements plus vertueux en matière de biodiversité.

Transparence et Reporting

Lazard Frères Gestion encourage la publication par les entreprises des **risques et opportunités liés à la biodiversité**. Les données réglementaires ainsi que les données publiées à l'initiatives des entreprises, croisées aux données fournies par nos partenaires, servent au suivi des performances extra-financières de nos portefeuilles en matière de biodiversité.

La mesure de l'**empreinte biodiversité** est également une métrique que nous utilisons pour suivre au cours du temps les pressions moyennes exercées par nos investissements et les comparer à des indices de références.

Soutien de la **TNFD** depuis 2022 **(Task-Force on Nature-related Financial Disclosure)**, Lazard Frères Gestion s'engage pour une transparence accrue en matière d'exposition de ses portefeuilles. Par ailleurs, nous contribuons régulièrement aux livrables de l'organisme en apportant notre expertise et en partageant les défis auxquels nous sommes confrontés.

TNFD Forum Member

Nous recensons nos **engagements** et nos **votes** sur la thématique biodiversité et nous nous efforçons de **suivre la progression des entreprises** afin de vérifier la mise en place de mesures de compensation et l'atteinte des objectifs fixés.

Enfin, conformément aux recommandations de l'**Ademe**, nous reportons depuis 2022 des données biodiversité dans notre **rapport Article 29** et nous nous sommes fixé des **objectifs à court, moyen et long terme**. En 2025, nous sommes arrivés à l'issue de l'échéance court terme et nous avons atteint l'ensemble des objectifs que nous nous étions fixés. Nous sommes en cours de mise à jour de nos objectifs qui seront publiés dans la prochaine version de notre rapport Article 29 puis repris dans notre politique Biodiversité.


LAZARD
FRÈRES GESTION